

# PARRAINAGE ÉPOUX SE

**VisapourCanada**

*Par Johanne Boivin-Drapeau*



## NOTRE SERVICE

PARRAINAGE FAMILIAL – RÉSIDENCE PERMANENTE AU CANADA

Johanne Boivin Drapeau et son équipe seront là pour vous guider et vous éclairer sur les interrogations qui vous mèneront au plus beau jour de votre vie, soit la réunification de votre précieuse famille.

En tant que fournisseur de services d'immigration, nous sommes fiers d'offrir les meilleurs conseils et un service rapide. Nous nous engageons à répondre aux besoins de nos clients dans un délai de 24 heures.

Johanne Boivin Drapeau est une Consultante en immigration reconnue par le Collège des consultants en immigration et citoyenneté (CCIC).

CCIC est l'autorité réglementaire nationale désignée par le gouvernement du Canada pour protéger les consommateurs qui cherchent et retiennent les services de consultants en immigration canadiens.

## CONSULTANTE RÉGLMENTÉE EN IMMIGRATION CANADA

Licence en règle avec  
Immigration Canada et  
Québec

## SERVICE CLÉ EN MAIN

Accompagnement dans  
l'objectif de recevoir la  
résidence permanente

## SERVICE À DESTINATION

Profitez des services de  
notre représentante  
locale à Cuba qui  
pourra vous aider et  
guider dans le processus

*Réunir les familles*  
NOTRE PASSION!

# LAISSEZ-NOUS VOUS GUIDER



## Réunification familiale- Parrainage Époux se :

4 500\$

- +250\$ par enfant accompagnant
- +100\$ par enfant non accompagnant
- +100\$ par enfant majeur non accompagnant

*\*Payable en 2 versements par virement Interac ou carte de crédit*

*\*1<sup>er</sup> versement exigible à la signature du contrat en guise de dépôt*

*\*Tous mes honoraires et frais administratifs de IRCC doivent être payés*

**avant** l'envoi du dossier

Les honoraires de <u>VisapourCanada</u> incluent :	Ne sont <b>pas</b> inclus les frais suivants :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement professionnel et service conseil</li><li>• Préparation et présentation du dossier d'immigration Canada et Québec</li><li>• Traduction des documents (de l'espagnol au français et/ou anglais) *</li><li>• Représentation du dossier en tant que Consultante règlementée</li><li>• Communication avec l'ambassade et les autorités migratoires</li><li>• Service d'accompagnement à destination (pour la clientèle à Cuba seulement)</li><li>• Représentation et accompagnement du client dans le but de recevoir sa carte de résidence permanente</li><li>• Références et contacts de nos partenaires pour autres services</li></ul> <p><i>*Certaines conditions s'appliquent</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes traductions de documents dans une langue autre que l'espagnol</li><li>• Les frais administratifs d'Immigration Canada au moment de soumettre la demande : 1205\$</li><li>• Les frais pour les données biométriques : 85\$</li><li>• Les frais administratifs pour Immigration Québec (MIFI) : 319\$</li><li>• L'examen médical <b>obligatoire</b> : environ 250\$ par personne *</li><li>• Demande de documents personnels : Passeport, antécédents pénaux, etc.</li><li>• Tous voyages de la part du parrain vers le parrainé</li><li>• Billets d'avion, assurances, et autres frais personnels après l'obtention du visa</li><li>• Appels internationaux</li><li>• Toutes gestions en dehors de nos fonctions</li></ul> <p><i>*Les enfants accompagnants ou non du parrainé doivent obligatoirement faire l'examen médical, c'est la loi (les prix peuvent varier).</i></p>

**HONORAIRES VISAPOURCANADA :**  
**MINIMUM 4 500\$**

## POUR DÉBUTER LE PROCESSUS....



N'hésitez pas à nous contacter pour plus amples informations :

- [info@visapourcanada.com](mailto:info@visapourcanada.com)
- 514.833.3663
- Suivez-nous sur Facebook

Si vous désirez commencer l'aventure de l'immigration et débiter officiellement le parrainage pour une future résidence permanente au Canada, veuillez nous faire parvenir par courriel les éléments suivants :

- Vos noms complets
- Vos adresses courriels
- Vos numéros de téléphone (préférable WhatsApp)
- La pièce d'identité nationale de la personne parrainée avec adresse actuelle
- Une copie du passeport du parrain
- Ne pas oublier de préciser si votre époux ou épouse a des enfants, qu'ils soient accompagnants ou non

Les délais actuels pour le traitement des demandes sont de plus ou moins 18 mois.

Au plaisir de faire affaire avec vous dans ce merveilleux projet de réunification familiale,

*Johanne Boivin-Drapeau*

**VisapourCanada**

*Par Johanne Boivin-Drapeau*